

Balcon de l'Oussella et Quille du Laus

CC Serre-Ponçon - Réallon



Le lac du Laus à la fin du printemps (Mireille Coulon © Parc national des Ecrins)



Un itinéraire pour découvrir la Quille du Laus, et le panorama qu'elle offre vers Réallon et Serre-Ponçon.

De la fraîcheur des bois de hêtre et de mélèze en passant par les anciens près de fauche et les ruines d'anciens chalets d'alpages, le sentier passe ensuite en balcon et s'ouvre sur la vallée de Réallon. L'ascension finale jusqu'à la Quille du Laus, grand cairn construit sur une hauteur, domine d'un côté la profonde gorge du torrent de Chargès et de l'autre le petit lac de Laus niché au creux d'un vallon.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 10.7 km



Dénivelé positif : 923 m

Difficulté : Moyen

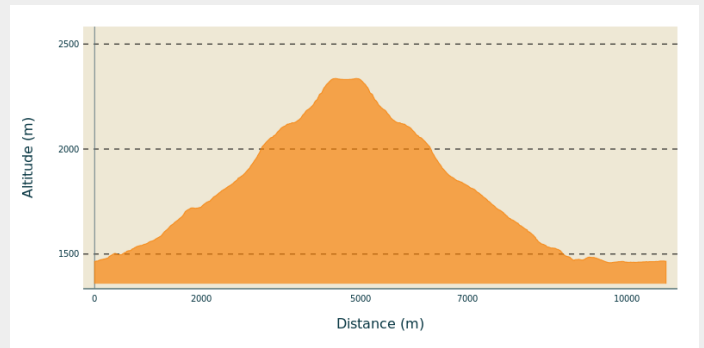
Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking des Gourniers, Réallon
Arrivée : Parking des Gourniers, Réallon
Balisage :  GR  PR
Communes : 1. Réallon

Profil altimétrique



Altitude min 1459 m Altitude max 2336 m

Du parking traverser le pont, au carrefour à l'entrée du hameau prendre la direction Chargès remonter la rue jusqu'à la dernière maison.

1. Prendre sentier à droite direction l'Oussella.
2. Après la marmite de géant et le pont continuer à gauche direction l'Oussella. Traverser le ruisseau de la cascade et garder le sentier principal dans la hêtraie. Après quelques lacets, à la sortie du mélèzin, traverser les anciens prés de fauche et un ruisseau. Franchir le ravin et le torrent de la Pissarotte pour arriver au pied d'une autre zone d'anciens prés qu'il faut remonter (cairns et flèche).
3. Au carrefour, prendre à gauche direction le Laus.
4. Prendre à gauche.
5. Au panneau d'entrée dans le cœur du Parc national des Ecrins à un collet herbeux, prendre à gauche sur la croupe jusqu'au grand cairn.
6. Faire demi-tour et redescendre jusqu'au carrefour de la boucle de l'Oussella.
7. Prendre la direction les Gourniers par le Villard. Passer devant les anciens chalets d'alpage des Fuent (point de vue) et descendre vers le Villard. Longer le bord du ravin jusqu'au poteau (flèche droite). Après la série de lacets, prendre à droite dans le champ avant les abreuvoirs puis à gauche 50m plus bas (petit poteau flèche). Longer un clapier d'épierrement et poursuivre par des petits lacets (cairns). Traverser la combe et rejoindre le sentier du Fort.
8. Prendre le sentier à droite direction les Gourniers.
9. Arrivé à la piste suivre les Gourniers à droite (balisage GR rouge et blanc).
10. En haut d'une montée, laisser la piste en continuant tout droit (poteau avec flèche). Rester sur le GR jusqu'à rejoindre la route pour revenir au parking.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Afin d'éviter les conflits d'usage, les chiens de compagnie sont interdits sur l'alpage du Laus du 15 juin au 15 septembre par arrêté municipal.

De juin à octobre, possible présence d'un troupeau accompagné de chiens de protection.

Mieux comprendre le rôle des chiens de protection et connaître les bons comportements à adopter en cas de rencontre : [en vidéo](#).

Comment venir ?

Transports

Pensez au covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

Accès routier

Depuis Savines-Le-Lac (17 km), prendre la D41 jusqu'à Réallon. Suivre ensuite la D241 jusqu'au hameau des Gourniers au fond de la vallée.

Parking conseillé

Parking des Gourniers, Réallon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2400m.

Lieux de renseignement

Centre d'information des Gourniers (ouverture estivale)

Les Gourniers, 05160 Réallon
embrunais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 44 30 36
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes
embrunais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 43 23 31
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source

Parc national des Ecrins